

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de porcs de la Montérégie tenue le jeudi 6 avril 2023, à compter de 10 h 15, au Centre de congrès de Saint-Hyacinthe.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET DE L'ASSEMBLÉE DE GROUPE DU PLAN CONJOINT

Le président, monsieur François Nadeau, souhaite la bienvenue aux producteurs présents et ouvre la rencontre à 10 h 40 puisque le quorum est constaté, sur proposition de monsieur Jimmy Martin, appuyée par monsieur Jordy Pirson.

2. AVIS DE CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR DES ASSEMBLÉES CONCOMITANTES

La secrétaire en fait la lecture. Il est proposé par monsieur Jonathan Alix, appuyé par monsieur David Veilleux, d'adopter l'avis de convocation et l'ordre du jour tel que reçu par courrier comme étant conforme pour la présente assemblée.

1. Ouverture
2. Avis de convocation et ordre du jour des assemblées concomitantes
3. Adoption des procès-verbaux de l'AGA et de l'assemblée de groupe du Plan conjoint tenue le 4 avril 2022
4. Mot du président
5. Rapport d'activités 2022
6. États financiers 2022 et nomination d'un auditeur comptable
7. Élections des représentants et présidents sur les comités de mise en marché (naisseurs et finisseurs)
8. Élections des administrateurs (postes 13 à 16 et poste 10)
9. Nomination des délégués et substituts pour l'assemblée des Éleveurs de porcs du Québec et du Plan conjoint
10. Résolutions
11. Mot du président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie
M. Jérémie Letellier
Mot ACFA
12. Levée de l'assemblée
Conférences en après-midi

3. PROCÈS-VERBAUX DE L'AGA ET DE L'ASSEMBLÉE DE GROUPE DU PLAN CONJOINT TENUE LE 4 AVRIL 2022

Le procès-verbal n'est pas lu étant donné qu'il était disponible sur le site internet de l'UPA Montérégie et que les membres avaient été invités à le lire avant l'assemblée. Il est proposé par monsieur Jean-Guy Hamelin, appuyé par monsieur Stéphane Labbé, d'adopter le procès-verbal

de l'assemblée générale annuelle et l'assemblée de groupe du Plan conjoint du 4 avril 2022 tel que rédigé.

4. MOT DU PRÉSIDENT

Le président débute son allocution en remerciant les administratrices et administrateurs des Éleveurs de porcs de la Montérégie, et tout particulièrement les membres du comité exécutif. Il souligne à quel point tous les membres du CA ont à cœur la défense des éleveurs de porcs. Le président remercie également les employées.

Il aborde ensuite le contexte d'incertitude, et la difficulté d'établir un plan d'action dans ce contexte. Avec les coupures annoncées, il comprend qu'il est difficile de rester confiant. Le président en profite pour faire un retour sur les événements des derniers mois : annonce des coupures, rabais accordés aux acheteurs, adoption d'un règlement pour la mise en place du retrait temporaire de la production, articles dans La Presse, etc. Il souligne que des éleveurs auront à faire des choix dans les prochaines semaines, et mentionne qu'il faudra retenir des leçons de cette période de décroissance.

Mais le président rappelle également que la production porcine à son importance pour maintenir une balance commerciale positive, et réitère qu'il croit en l'avenir de cette production. Il insiste sur le fait qu'il est maintenant temps que le gouvernement de manifester son appui aux éleveurs de porcs. Il en profite pour souligner la présence de M. Simon-Pierre Savard Tremblay, député fédéral de Saint-Hyacinthe—Bagot.

M. Nadeau met ensuite en lumière les bons coups de l'organisation, comme les nombreux dons aux organismes communautaires et de lutte contre la faim, et le renouvellement du concours pour les écoles.

Finalement, le président termine son allocution en remerciant les éleveurs présents.

5. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Une vidéo présentant les principaux éléments du rapport d'activités 2022 est diffusé aux membres présents. Il est proposé par monsieur Jean-Guy Hamelin, appuyé par madame Jessika Huot, que le rapport d'activités soit adopté tel que présenté.

6. ÉTATS FINANCIERS 2022 ET NOMINATION DU COMPTABLE EXTERNE

La secrétaire présente les états financiers 2022. Il est proposé par monsieur Jimmy Martin, appuyé par monsieur Éloi Champigny, d'adopter les états financiers 2022 tels que présentés et lus.

Il est proposé par monsieur Jonathan Alix, appuyé par monsieur Jordy Pirson, de mandater un comptable SCF Montérégie Inc. pour la préparation des états financiers et l'émission de l'avis au lecteur pour le prochain exercice financier.

7. ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS ET PRÉSIDENTS SUR LES COMITÉS DE MISE EN MARCHÉ (NAISSEURS ET FINISSEURS)

La secrétaire présente la procédure de nomination des représentants sur les comités de mise en marché (naisseurs et finisseurs)

1) Les membres des comités régionaux de mise en marché doivent respecter les mêmes critères que les comités provinciaux, soient :

FINISSEURS :

Un producteur qui élève et met en marché, conformément au Règlement sur la production et la mise en marché des porcs (chapitre M-35.1, r. 281), tous les porcs destinés à l'abattage qu'il produit, cette production devant être l'équivalent en porcs d'au moins 92 000 kg de porcs carcasse par année.

NAISSEURS :

Un producteur qui répond aux critères suivants :

- avoir un troupeau d'au minimums 46 truies;
- élever des porcelets destinés à l'engraissement à partir de la naissance jusqu'à la pouponnière ou l'engraissement;
- mettre en marché au moins 50 % de leur production de porcelets auprès de personnes qui ne sont liées ni au producteur ni, le cas échéant, à l'entreprise qu'il représente.

2) Au moment de l'inscription à l'AGA, les participants recevront un carton de vote de différentes couleurs, selon leur catégorie de producteur : naisseurs, finisseurs et forfaitaires. Les membres ne peuvent recevoir qu'une couleur de carton.

3) Lors de la nomination des représentants sur les comités des Éleveurs, les éleveurs se réunissent selon leur catégorie et nomment les membres du comité selon la procédure suivante :

- Les éleveurs présents se choisissent un secrétaire d'élection ainsi qu'un scrutateur;
- Le secrétaire s'assure que les éleveurs présents respectent les critères de la catégorie de producteurs;
- Les éleveurs présents procèdent à l'élection des 5 membres du comité, poste par poste, à main levée;
- Les membres nouvellement élus choisissent parmi eux un président et un vice-président du comité de mise en marché;
- Si un éleveur ou un membre du comité en fait la demande, l'élection des membres du comité ou des membres exécutifs se fait par vote secret. Le vote se déroule alors selon la procédure établie et disponible auprès du secrétaire;
- Le président du comité de mise en marché hérite d'office d'un poste sur le CA du syndicat.

Ouverture des élections

Il est proposé par monsieur Jonathan Alix, appuyé par monsieur Jimmy Martin, de nommer monsieur Stéphane Bisailon président d'élection et madame Éliane Bergeron Piette, secrétaire.

Nomination des représentants sur les comités de mise en marché

Les éleveurs des différentes catégories de producteurs se regroupent pour nommer les représentants sur le comité finisseurs et le comité naisseurs. Les résultats sont les suivants :

Les éleveurs élus pour les comités de mise en marché sont les suivants :

Comité finisseurs

1. Julien Santerre, président
2. Guillaume Beaudry, vice-président
3. Jean-Guy Hamelin
4. Jimmy Martin
5. Daniel Veilleux

Comité naisseurs

1. Pierre Massie, président

8. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS (postes 13 à 16 et poste 10)

Mises en candidatures

Le président d'élection invite l'assemblée à nommer les dirigeants, poste par poste.

Poste 13 :

Monsieur Jimmy Martin est mis en nomination sur proposition de monsieur Pierre Massie, appuyée par monsieur Jordy Pirson. Monsieur Jimmy Martin accepte sa mise en nomination. Aucune autre mise en nomination n'est proposée. Le président le déclare élu.

Poste 14 :

Madame Jessica Huot est mise en nomination sur proposition de monsieur Jimmy Martin appuyée par monsieur Jonathan Alix. Madame Jessica Huot accepte sa mise en nomination. Aucune autre mise en nomination n'est proposée. Le président la déclare élue.

Poste 15 :

Monsieur Éloi Champigny est mis en nomination sur proposition de monsieur Julien Santerre, appuyée par monsieur Daniel Veilleux. Monsieur Éloi Champigny accepte sa mise en nomination. Aucune autre mise en nomination n'est proposée. Le président le déclare élu.

Poste 16 :

Monsieur Daniel Veilleux est mis en nomination sur proposition de monsieur Éloi Champigny appuyée par monsieur Jean-Guy Hamelin. Monsieur Daniel Veilleux accepte sa mise en nomination. Aucune autre mise en nomination n'est proposée. Le président le déclare élu.

Poste 10 :

Madame Caroline Vermette est mise en nomination sur proposition de monsieur Jean-Guy Hamelin, appuyée par monsieur Daniel Veilleux. Madame Caroline Vermette accepte sa mise en nomination. Aucune autre mise en nomination n'est proposée. Le président la déclare élue.

Il est proposé par madame Caroline Vermette, appuyé par madame Stéphane Labbé, de clore la période d'élections.

9. NOMINATION DES DÉLÉGUÉS ET SUBSTITUTS POUR L'ASSEMBLÉE DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC ET DU PLAN CONJOINT

Dix-huit (18) délégués doivent être nommés, incluant le président.

Une suggestion de liste de délégués et substituts est présentée aux membres. Il est proposé par madame Caroline Vermette, appuyé par monsieur Jimmy Martin, d'accepter la liste telle que présentée.

	Délégués		Substituts
1-	François Nadeau	1-	Éric Fournier
2-	Jean-Guy Hamelin	2-	Jérôme Beaudoin
3-	Pierre Massie	3-	Éric Charbonneau
4-	Julien Santerre	4-	Jean Morin
5-	Alexane Voghell	5-	Diane Thériault
6-	Jessika Huot	6-	Julie Bogemans
7-	Guillaume Beaudry	7-	Anick Leduc
8-	Daniel Veilleux		
9-	Jonathan Alix		
10-	Pierre Benoît		
11-	Stéphane Labbé		
12-	Caroline Vermette		
13-	Jimmy Martin		
14-	Éloi Champigny		
15-	Benoit Ménard		
16-	Jordy Pirson		
17-	Benoit Leblanc		
18-	Marie-Ève Beaudry		

10. RÉOLUTIONS

Aucune résolution n'est proposée.

**11. MOT DU 2^e VICE-PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA MONTÉRÉGIE
M. STÉPHANE BISAILLON**

M. Stéphane Bisailon présente les dossiers chauds de la Fédération régionale :

- L'inflation et les taux d'intérêt
- La fiscalité foncière agricole
- Les PDZA
- La protection du territoire et des activités agricoles
- Régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral
- Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH)
- Multiplication des règlements concernant les pesticides
- Les grands projets d'infrastructure (MTQ, Hydro-Québec, projet de parc éolien)
- Les projets en agroenvironnement (ALUS, la Route des sols en santé, bourses AgrEAUenvironnementales)
- Protection des bandes riveraines agricoles en Montérégie – Phase II (2021-2024)
- Les actions en communication
- La santé psychologique
- Le Centre d'emploi agricole
- Le service de comptabilité et fiscalité

Le président invite ensuite Mme Martine St-Pierre, travailleuse de rang, et M. Samuel Gosselin, directeur de l'organisme « Au cœur des familles agricoles », à venir présenter les services de l'organisme.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Jordy Pirson, appuyé par monsieur Éloi Champigny et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 11 h 55.

Président
François Nadeau

Secrétaire
Éliane Bergeron Piette